TROMBINOSCOPE

CSE DG NEN



VOS VOIX NOTRE VOIE

01. EXÉCUTIONS

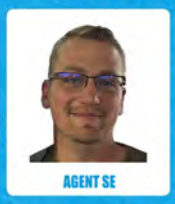
TITULAIRES


OPÉRATEUR EALE

GY
Jean-Marc


AGENT CIRCULATION

AMADON-PRIN
Maud


AGENT SE

WITTMANN
Jean-Christophe


AGENT SM

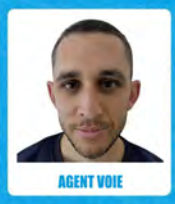
NOAILLON
Jerome


AGENT SE

DEMARET
Baptiste


ATU

GAUTIER
Sarah


AGENT VOIE

QUATREVAUX
Maxime


AGENT SE

LOONIS
Julien


AGENT CIRCULATION

SOUQUE
Nicolas


OPÉRATEUR EALE

BILAU
Bruno


AGENT CIRCULATION

SAUVAGE
Julien


AGENT VOIE

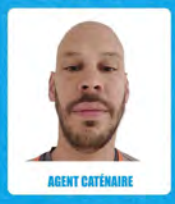
CORDAZZO
Remy


AGENT ST

NOIRON
Mickael


AGENT CIRCULATION

BLANQUART
François


AGENT CATÉNAIRE

SAINT-JUVIN
Camille


AGENT CIRCULATION

OUAHRANI
Jason

SUPPLÉANTS


AGENT VOIE

BOS
Stephane


AGENT VOIE

BOCQUET
Ludovic


AGENT CIRCULATION

CREPIN
Bruno


AGENT SE

PLACZEK
Quentin


AGENT VOIE

PIERCHON
Florent


AGENT VOIE

DEMANGE
Alexis

02. MAÎTRISES

TITULAIRES


AGENT CIRCULATION

MELONI
Delizia


AGENT SE

BERTRAND
Pierre


AGENT CIRCULATION

KAMMERER
Sylvie


AGENT CIRCULATION

HALAS
Gael


AGENT SE

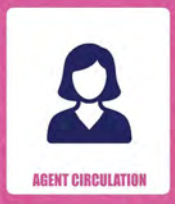
COLLOTTE
Sebastien


AGENT CIRCULATION

AHMED ALI
Samira


AGENT VOIE

GROSSELIN
Clement


AGENT CIRCULATION

NOVAK
Camille


AGENT CIRCULATION

KREDER
Guillaume


OPÉRATEUR MAINTENANCE TRAVAUX

VAAST
Franck


TECHNICIEN PATRIMOINE

HENRY
Romuald


CEV

REHLINGER
David


AGENT VOIE

NOEL
Maurice


AGENT SE

DOS SANTOS
Antonio


AGENT CIRCULATION

LEROY
Frederic


SET

HOULLE
Jean Philippe

SUPPLÉANTS


AGENT CIRCULATION

LAGRUE
Sebastien


AGENT CIRCULATION

VOURIOT
Stanislas

AGENT CIRCULATION

PAYEN
Thomas

FORMATEUR ENTREPRISE

MANTEY
Bertrand

KV SEG MOE

BAUDOIN
Etienne

REQ

HOCHSTRASSER
Benjamin

RÉGULATEUR

WASSELIN
Johan

TECHNICIEN PATRIMOINE

CHARPENTIER
Benjamin

SURVEILLANT TX OA-OT

SCHWERTZ
Pascal

AGENT SE

HAUCHECORNE
Benoit

AGENT CIRCULATION

DELELIS
Christophe

RÉGULATEUR

DEFENTE
Fabien

RÉGULATEUR

DESSORT
Philippe

AGENT CIRCULATION

DEMONCHY
Eric

03. CADRES

TITULAIRES


PLANIFICATEUR

DEMARES
Sophie


CHEF CIRCULATION

SCHMITT
Pascal


RESPONSABLE ÉTUDES

DARDAINE
Karine


SPÉCIALISTE MÉTHODE PLANIFICATION

CAILLE
Sebastien


RH

WOUTERS
Audrey


ESSAYEUR

LONDAITZBEHERE
David


PILOTAGE SÉCU/QUAI RESPONSABLE HQSE

PEREZ
Sandrine


ASSISTANT SÉCURITÉ

DEGOUVE
Remy


RÉDACTEUR CONSIGNE

HENNION
Sebastien


FORMATEUR

DEMANGE
Sylvain


CDPHC

SALING
Olivier


RÉFÉRENT PATRIMOINE

LUCCIONI
Jerome


CRC

NOWICKI
Pierre


SPÉCIALISTE MÉTHODE PLANIFICATION

THIERY
Reynald


TAM

NEISSE
Jean-François


MAÎTRE D'OUVRAGE UNIQUE

GRYSON
Emmanuel

SUPPLÉANTS


DUO

BAUDOIN
Vincent


SPÉCIALISTE MÉTHODE PLANIFICATION

CHARLIER
Geoffroy

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX


RS

KREDER
Guillaume


RS SUPPLÉANTE

ANTONIACOMI
Sarah



DG NEN :

RECONNAÎTRE LES MÉTIERS, DONNER LES MOYENS D'AGIR

À la DG NEN, les agents de la circulation, de la maintenance, des travaux et de l'encadrement assurent la sécurité et la continuité du service. L'UNSA-Ferroviaire défend des effectifs adaptés, des parcours sécurisés et la reconnaissance des responsabilités.

L'UNSA-Ferroviaire revendique :

• **Emploi & parcours :** suivi des postes non couverts par établissement, visibilité de carrière sur trois classes dès l'embauche, entretien de carrière tous les quatre ans et volet parcours professionnel dans chaque réorganisation.

• **Technicité & rémunération :** prime CCR de 100 € par mois sous Mistral ou équivalent ; indemnité de technicité de 150 € pour les métiers de maintenance concernés ; passage à la classe 3 après formation premier emploi et prise d'astreinte pour les agents recrutés en classe 2 ; REQ à la classe 5.

• **Encadrement & charge de travail :** étendre l'Adéquation Charges-Ressources à l'encadrement ; un entretien de charge distinct de l'évaluation ; une procédure d'alerte tracée et opposable ; un droit effectif à la déconnexion et une indemnité forfait-jours revalorisée.

• **Astreintes & pénibilité :** revaloriser de 10 % les taux A et B de l'indemnité de sortie ; comptabiliser un appel à l'astreinte comme une heure de sortie ; attribuer l'ICS et prendre en compte la pénibilité des encadrants tenant l'astreinte ; proposer des postes de fin de carrière moins pénibles.

• **Formation & sécurité :** renforcer le présentiel, réserver des plages dédiées au e-learning et créer des moniteurs identifiés avec du temps dédié. Interdire le travail isolé dans les emprises ferroviaires en circulation.

Notre exigence : des métiers reconnus, des carrières sécurisées et des moyens adaptés à la charge réelle, pour tous les agents de la DG NEN.